

Acte mis en ligne le : 06/10/2022

Nombre de Membres En exercice : 36 Présents : 25 Votants : 30

L'an 2022, le jeudi 29 septembre à 19h30, le conseil communautaire de Collines Isère Nord communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la communauté de communes à Heyrieux, sous la présidence de René PORRETTE, Président. Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET (Heyrieux)

Présents : André QUEMIN (Bonnefamille) ; Fabien BICHET, Monique DELAY, Pierre-Louis ORELLE (Charantonnay) ; Laurence MUCCIARELLI, Christian REY ? Alexandra THOMAS (Diémoz) ; Christine FASSINOT (Grenay) ; Martine CHASTAGNARET, Christine NOWAK, Michel REVEYRAND, Patrick ROSET (Heyrieux) ; René PORRETTE, Maryline TASCOTTI (Oytier-Saint-Oblas) ; Véronique CHARDON, Bernard COCHARD, Aurélie VERNAY (Roche) ; Isabelle BOUQUET, Patrick CASTAING, Brigitte GROIX, Joël TERRY (Saint Georges d'Espéranche) ; Murielle MUSTI (Saint-Just Chaleysin) ; Vanessa DEVAUX, Ludovic HIRTH, Bernard JULLIEN (Valencin).

Absents : Daniel ANGININ, Michel CARLES, Alain CAUQUIL, Julie GASS-VERNAY Valérie GENDRIN, Albert GIRERD-POTIN, Isabelle HUGOU, Valérie MICHA FRACHON (excusée), Alain NEPLE (excusé), Robert PARISET, Régis ROUSSEL.

Procurations : Michel CARLES à Muriel MUSTI Albert GIRERD-POTIN à Michel REVEYRAND
 Julie GASS-VERNAY à André QUEMIN Robert PARISET à Christine FASSINOT
 Valérie GENDRIN à Martine CHASTAGNARET

ASSOCIATION CENTRE SOCIAL ET CULTUREL D'HEYRIEUX - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR UNE AIDE A L'INVESTISSEMENT INFORMATIQUE

Classification contrôle de légalité : 7.5.1

La Communauté de Communes a confié la gestion de certains de ses services petite enfance/enfance/jeunesse à des associations, dans la continuité du mode de gestion retenu par les communes avant transfert de compétence au 1er janvier 2010. Les ressources de ces associations sont notamment constituées d'une participation annuelle de la collectivité compétente.

Par courrier du 17 juin 2022, la présidente de l'association « Centre Social et Culturel d'Heyrieux » sollicite la communauté de communes pour une aide à l'investissement dans le cadre de la modernisation du logiciel d'inscription et de gestion des dossiers familles.

Le montant total de l'investissement est de 24 660 € (logiciel, tablettes, audit, mise en service, maintenance, formation).

La Caf de l'Isère contribue au projet par une subvention à hauteur de 6 005 €. La Communauté de communes est sollicitée pour un soutien financier de 8 000 €.

La Communauté de communes a inscrit au budget 2022 une enveloppe de 3 700 € pour une aide à l'investissement en direction des 3 associations délégataires PEEJ.

Le Centre Social a bénéficié en 2022 d'une aide de 1 500 € pour l'achat d'un sèche-linge professionnel.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- CONSIDERANT les conventions d'objectifs et de moyens passées avec les associations gestionnaires de services « PEEJ » depuis le transfert de compétence,
- VU le courrier adressé à COLL'In Communauté par la présidente du Centre Social et Culturel d'Heyrieux, sollicitant une aide pour la modernisation du système informatique,
- CONSIDERANT l'avis favorable de la commission PEEJ émis le 15 septembre 2022,
- CONSIDERANT l'intérêt avéré de ce type d'investissement pour améliorer le service aux familles,
- D'ATTRIBUER une subvention d'investissement de 1 145 € au centre social et culturel d'Heyrieux, représentant l'achat de 5 tablettes pour la dématérialisation des inscriptions, conformément aux crédits inscrits au budget général 2022,
- D'AUTORISER le Président à engager toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tout document y afférant.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes
Martine CHASTAGNARET 	René PORRETTE 	